

Nouvelle polémique autour du futur parc des expos peu écolo...

Carton rouge : l'équipement ne serait pas... vert

Panneaux photovoltaïques, puits canadiens et récupérateurs d'eaux pluviales ont été abandonnés du projet du futur parc des expositions, selon Nouvelle Catalogne. Président de l'association, Bruno Maltheu crie au scandale et se demande à quoi a bien servi le Grenelle local de l'environnement.

A QUELQUES jours de Noël, Bruno Maltheu a les boules ! Le président de l'Association Nouvelle Catalogne, structure de défense du patrimoine, mais ici avec sa fibre écolo, vient d'adresser une lettre salée au maire de Châlons-en-Champagne, quant au projet du futur parc des expositions.

Dans sa missive envoyée juste après le sommet de Copenhague qui s'est soldé par un échec, ce Châlonnais, très branché défense de l'environnement, on l'aura compris, ne revient pas sur la jauge et le futur coût de l'équipement : ce qui le laisse dubitatif comme de nombreux Châlonnais. Non, le président de l'association tire la sonnette d'alarme quant au côté très peu écologique du projet. « Un comble dans une ville qui a proposé un Grenelle local de l'environnement à coup de pub et de réunions. Un scandale dans une ville qui a reçu l'an passé la Marianne d'Or du développement durable, et tout récemment le prix Territoires 2009 des éco-maires ».

En clair, M. Maltheu et ses amis se sont penchés avec précision sur le dossier du futur parc des expos, parce qu'ils le jugent « éco-irresponsable », comme ils l'ont fait savoir dans une publication.

Projets verts abandonnés

Ce futur équipement tournerait le dos au développement durable. « Les promesses du Grenelle sont tombées aux oubliettes. Où sont passés les messages délivrés pendant la foire-expo, messages selon lesquels les halls auraient des qualités environnementales élevées et que la valorisation paysagère serait telle que le site deviendrait le jardin de la cité ? ». Concrètement, l'avant-projet de 2006 comportait une option développement durable de grosso modo 10 millions d'euros : silence radio aujourd'hui. Où en est-on de la mise en place de panneaux photovoltaïques pour la production d'électricité évoquée un temps ? Où sont les puits canadiens (systèmes de régulation thermique) ?



Selon Bruno Maltheu de l'Association Nouvelle Catalogne : « Sur ce dossier, les promesses du Grenelle local de l'environnement sont tombées aux oubliettes ».

Qu'en est-il des systèmes de récupération des eaux pluviales ?

Des puits et puis...

L'option développement durable a tout simplement été zappée, selon nos interlocuteurs. « Certes, le projet aurait été plus coûteux, mais les 20.000 m² de toiture en panneaux photovoltaïques auraient produit de l'électricité. Revendue à EDF, c'était un retour sur investissement. Nous n'en profiterions pas ». Les puits canadiens ? Du pareil au même. Ce système, qui consiste à faire passer de l'air dans des tuyaux enterrés dans le sol afin de renouveler l'air vicié, assure une

climatisation naturelle et quasi gratuite l'été. En hiver, l'équipement est maintenu hors gel sans apport énergétique, ce qui permet de réduire les besoins de chauffage. Tout comme pour les récupérateurs d'eaux pluviales : « Ces abandons restent incompréhensibles », conclut-on dans les rangs écologues où la norme BBC (Bâtiments basse consommation) est évoquée. Le secrétaire d'État du cru (ça tombe bien), Benoist Apparu, a effectivement annoncé que le gouvernement serait en mesure dès janvier 2010 d'établir les grandes lignes de la réglementation basse consommation et dès mi-2010, de publier les tex-

tes réglementaires. Cette norme BBC impose une consommation d'énergie primaire de moins de 50 kWh/m²/an. « Faire de la basse consommation sans surcoût, c'est possible dès lors qu'il y a un effort dans la conception ini-

tiative du bâtiment », s'est ainsi exprimé M. Apparu. « Alors, allons-y ! » hurle M. Maltheu préférent de loin les bâtiments BBC aux bâtiments... BBB (qui n'a pu être joint hier).

David ZANGA